

## Braccio, Nadia

---

**De:** Stephanye Robert [jonesco20@yahoo.com]  
**Envoyé:** 12 février 2014 20:10  
**À:** Greffe  
**Objet:** Intimidation de la part de Cap Gemini dans le dossier des compteurs intelligents

À qui de droit,

Je m'adresse à vous afin de vous faire part de la pression (pour ne pas dire intimidation/harcèlement) de la part de CapGemini (compagnie installant les nouveaux compteurs d'Hydro-Québec).

Nous avons été très clairs avec Hydro-Québec: Nous sommes formels, nous ne voulons pas qu'on nous installe un compteur de nouvelle génération/intelligent, nous voulons garder notre compteur électro-mécanique pour les raisons suivantes:

1- Les compteurs de nouvelle génération n'ont pas été testés par une firme **indépendante** et son innocuité sur la santé des humains, des animaux et des végétaux n'a pas été prouvée. Nous avons très peur pour notre santé et celle de nos enfants. Nous connaissons plusieurs personnes qui souffrent de problèmes de santé sérieux depuis qu'on leur a installé ces nouveaux compteurs... Nous n'avons pas de micro-ondes, de Wi-Fi ou de téléphones sans fils dans notre maison parce que nous connaissons les risques de micro-ondes émises par ces appareils sur notre santé. Avec ces appareils, on nous force à être exposés à de grandes quantités de micro-ondes et ce de façon quasi-constante. Et même si nous n'avons pas de nouveau compteur, nous devons subir les émissions des compteurs des voisins qui n'était peut-être pas aussi renseignés.

2- Les nouveaux compteurs sont souvent installés par des étudiants et non des professionnels (plusieurs citoyens ont rapporté qu'on leur a installé un nouveau compteur sans même couper le courant électrique avant de procéder). Nous avons très peur que la maison passe au feu suite à une installation de nouveau compteur (plusieurs cas de feu ayant pris naissance dans un compteur intelligent ont été rapportés - nous connaissons personnellement quelqu'un à qui s'est arrivé)

3- Nous habitons en milieu rural. Personne n'est jamais venu faire la relève de notre compteur. Nous avons toujours fait l'auto-relève. Nous ne voulons pas qu'on nous charge des frais exhaustifs pour avoir un compteur non-communicant (option qui émet légèrement moins que le compteur intelligent mais qui émet quand même des micro-ondes dont nous ne voulons pas). Pourquoi ne pas nous permettre de garder notre compteur électromécanique si le service offert ne change pas? Nous continuerons à faire et transmettre à HydroQc notre auto-relève.

4- La durée de vie d'un compteur électromécanique est de 20-25 ans, celle des nouveaux compteurs est de 10-15 ans et ils coûtent plus cher à fabriquer. Nous avons peur qu'Hydro-Qc nous refille la facture de ces coûts plus élevés. (Les compteurs électromécaniques sont toujours fabriqués et disponibles aux États-Unis).

Nous avons envoyé 2 avis de non-consentement (par lettre recommandée) à Hydro-Québec et ils les ont reçus. Nous croyons avoir été suffisamment clairs sur notre choix et notre position.

C'est maintenant CapGemini qui répète très fréquemment ses appels téléphoniques pour prendre rendez-vous pour nous installer un nouveau compteur intelligent. Nous refusons catégoriquement et nous sentons que nos droits fondamentaux de libre choix et de respect de notre intégrité physique est menacée. Nous nous sentons menacés par les pratiques douteuses d'hydro-Qc et CapGemini et nous souhaitons ardemment que les citoyens soient entendus et respectés. Nous exigeons un moratoire sur toutes les phases du projet d'hydro-Qc et un retrait des nouveaux compteurs déjà installés.

Veillez, svp, déposer mes commentaires aux dossiers: R-3854-2013 et R-3863-2013.

Merci,  
Stéphanye Robert  
Ste-Anne-des-Plaines, Qc